

CONSEIL MUNICIPAL**SESSION ORDINAIRE****COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU MARDI 21 FÉVRIER 2017**

Présidence de Monsieur Maurice JARRY, Maire

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs BRISSAUD, SUREAU, LAMISSE, LEBRUN, CONGNARD, BILLIET **Adjoints** et Mesdames et Messieurs GAGNIER, BOUTIN, BOZDEMIR, DERSOIR, CRÉPEL, CRASNIER, ESNAULT, DRIANCOURT, TEMPLÉ, et PERTUISEL **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame LEMAIRE, Monsieur PÉNARD

PROCURATION : _____

ABSENTS NON EXCUSÉS : Messieurs PEREYROL, NACHURY et Madame PIEAU

SECRÉTAIRE : Monsieur BOUTIN

1- APPROBATION COMPTE RENDU SÉANCE DU 24 JANVIER 2017

Pas de commentaire, le compte rendu du 24 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

2- AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA D.E.T.R. 2017

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions dans le cadre de la D.E.T.R. 2017 pour la construction de la nouvelle salle de sports couverte pour un montant de 180 991 € représentant 35 % du montant total HT des travaux et pour la restructuration des locaux de la mairie pour un montant de 175 700 € représentant 35 % du montant maximum estimé HT des travaux.

3- AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU D.S.I.L. GRANDS PROJETS

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à faire les demandes de subventions dans le cadre de la D.S.I.L. Grands Projets pour une demande de subvention de 10 000 € maximum du montant hors taxes des travaux de rénovation énergétique de l'école Marcel Pagnol.

4- COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (C.C.I.D.)

Monsieur le Maire informe les membres de l'Assemblée que la prochaine réunion de la commission communale des impôts directs (C.C.I.D.) se réunira le jeudi 23 mars 2017 à 14h dans la salle du conseil à la mairie.

Les commissaires titulaires et suppléants présents prennent acte de cette réunion et recevront une convocation.

5- SIGNATURE CONVENTION TRIPARTITE ORANGE / S.I.E.M.L./ COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur la nécessité de la mise en œuvre de cette convention décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention qui a pour objet de définir les modalités de l'enfouissement des réseaux de communications électroniques appartenant à la société ORANGE, réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine-et-Loire pour le compte de la commune de Châteauneuf-sur-Sarthe.

6- TRANSFERT DE COMPÉTENCE P.L.U. À LA C.C.V.H.A.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, décide :

- De s'opposer au transfert de la compétence P.L.U. à la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;
- De demander au Conseil Communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition.

7- BILAN CAMPING 2016

Ce point est reporté à la séance du mois de mars 2017.

8- VALIDATION CAMPS ÉTÉ 2017

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame LAMISSE, prend acte de la mise en place de ces camps d'été et valide la proposition de Madame LAMISSE.

9- BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : SITUATION RUE DE CHERRÉ

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Considérant que le vote du budget 2017 peut intervenir jusqu'au 15 avril 2017,

Considérant que l'exécutif de la collectivité est en droit jusqu'à l'adoption de ce budget de : mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

- Mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.
- Considérant que l'autorité territoriale doit disposer de l'autorisation de l'assemblée délibérante pour :
 - Engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.
 - Considérant qu'en vue d'assurer la continuité du service public, il y a lieu de donner cette autorisation à Monsieur le Maire.

10- QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur BRISSAUD, expose l'état d'avancement des travaux concernant le nom du lotissement "les Meslières 4" et fait état du nom des rues de ce futur lotissement.
- Monsieur JARRY expose aux membres du Conseil l'état d'avancement des procédures d'acquisitions foncières en cours. Il est également indiqué que, dans le cadre de la création et du portage par la commune d'un nouveau lotissement, il est obligatoire d'ouvrir dans la comptabilité communale, un budget annexe lotissement.
- Monsieur BILLIET précise les nouvelles dates de réunion de la commission finances : le 17 mars à 19h30.
- Monsieur DRIANCOURT indique aux membres du Conseil que les habitants de la rue de Cherré s'inquiètent de la durée des travaux.
- Madame LAMISSE interroge Monsieur le Maire sur la mise en sécurité de la rue du Port comme cela avait été décidé. Monsieur le Maire précise qu'une réunion avec les riverains allait très bientôt être mise en place sur ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h00.